

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents ! au conseil ! En exercice ! municipal	! Qui ont pris part à la ! délibération
11	08

Séance du 25 Juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 25 juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents : BRUN Didier, SOULE ARTOZOUL Rosa, MARIA Jean-Michel, IGLESIAS Marie-Christine, JULIER Norbert

Absents excusés : ARNAUD Guillaume procuration à BRUN Didier, MAUPOMÉ Brigitte procuration à SOULÉ-ARTOZOUL Rosa

Absent : CIEMNIEWSKI Benjamin

Secrétaire de séance : IGLESIAS Marie-Christine

DATE DE LA CONVOCATION

12 juin 2025

DATE DE L'AFFICHAGE

12 juin 2025

OBJET DE LA DELIBERATION

N°2025-14

Demande de concession au
cimetière communal

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande de Madame CHAZALVIEL Frédérique domiciliée à Sailhan 8 route de bourisp pour une de concession pour deux personnes (elle-même et sa mère Mme COMBEAU Olga) au cimetière communal.

Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présent, le conseil municipal accorde le droit de concession au cimetière de Sailhan à Madame CHAZALVIEL Frédérique pour une durée de 30 ans.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le maire précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau – Villa Noulibos, 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire

Didier BRUN



Sous-Préfecture

30 JUIN 2025

65200 BACHES-DE-BOULBON